

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Elections Municipales du 3 Mai

Cahors, le 30 Avril

### Les Élections de Dimanche

#### A CAHORS

Nous nous faisons un devoir, dans le *Journal du Lot*, de publier les diverses listes et programmes qui circulent en ville. Nos lecteurs verront ainsi tous les noms soumis à leur choix et, en parfaite connaissance de cause, ils jugeront.

Au premier abord ils seront frappés de l'attitude des combattants :

D'un côté c'est la polémique violente, injuste, enfielée, de l'ancienne municipalité, soutenue par le *Réveil du Lot*.

De l'autre, le calme parfait de la *Liste républicaine progressiste*, dédaigneuse du pugilat des foires, et présentant aux électeurs des noms assez connus et assez honorables pour résister, sans y répondre, à tous les coups de bélier du radicalisme Costes-Delpech.

Pour tous les esprits sérieux, et ils abondent à Cahors, l'issue de la lutte est certaine, et la liste **Roussel-Relhié** sortira victorieuse de l'urne.

Inutile donc d'envenimer le combat ; dans nos petites villes, nous considérons qu'il est absolument naïf d'employer le procédé d'engueulement des grandes cités. Ici, tout le monde se connaît et s'apprécie à sa valeur, et ce ne sont pas les épithètes plus ou moins polies des journaux, qui peuvent influencer le vote.

Nous ne parlons que pour mémoire d'un embryon de *Liste socialiste*, qui s'émiette tous les jours et qui ne verra probablement pas la journée du 3 mai. C'est l'affirmation négative du principe socialiste.

J. QUERCYTAIN.

### COMMUNE DE CAHORS

#### PROGRAMME RÉPUBLICAIN PROGRESSISTE

#### ÉLECTEURS,

Les citoyens soussignés qui sollicitent vos suffrages à l'occasion du renouvellement du Conseil municipal, sont depuis longtemps connus de vous.

Leur programme est simple et pratique.

Si vous leur accordez votre confiance, ils s'efforceront d'apporter dans l'administration de la ville, cet esprit d'ordre, de régularité et d'économie, qui est le garant de toute bonne gestion ; ils auront pour principe de pratiquer le contrôle sévère des finances, de supprimer les dépenses improductives qui grèvent inutilement le budget, sans profit pour les travailleurs, d'instituer enfin la direction ferme et la surveillance active des travaux d'utilité communale, de manière à écarter tout soupçon de faveur ou de privilège.

Les soussignés savent que les Conseils municipaux ne sont pas des corps politiques, et que toute manifestation tendant à leur attribuer ce caractère est interdite par la loi ; ils pensent que l'étude approfondie des questions municipales est une œuvre assez vaste et assez complexe pour satisfaire leur ambition et borner leur activité.

Toutefois, s'ils désirent se renfermer dans l'exercice de leur mandat légal, ce n'est pas qu'ils se désintéressent des affaires publiques, dont la bonne conduite importe à tous les citoyens.

Partisans dévoués de la République du progrès, ils souhaitent que le gouvernement, soutenu par tous les républicains et tous les patriotes, ait assez de stabilité et de durée pour maintenir la France dans le rang élevé qu'elle doit occuper parmi les nations, et pour résoudre pacifiquement les problèmes ardu de justice et de solidarité sociales, qui préoccupent à si juste titre tous les hommes soucieux de l'avenir de la patrie

Au milieu de la crise redoutable où se débattent le commerce et l'agriculture, ils croient que les pouvoirs publics auraient mieux à faire qu'à se combattre et se déchirer, tandis que le pays souffre et que les sources de la richesse nationale menacent de se tarir.

Arrêter le flot toujours montant des dépenses publiques qui finiraient par tout emporter, couper court à l'intolérable abus d'un fonctionnarisme qui nous ronge, diminuer les charges écrasantes qui pèsent sur le travailleur de la ville et des champs, par l'établissement de nouvelles taxes sur les revenus du capital, plus étendues et plus équitablement réparties que les contributions directes actuelles ; tel devrait être, résumé en quelques mots, le principal souci d'un gouvernement démocratique aussi désireux d'améliorer le sort de ceux qui souffrent, que de maintenir intact le crédit de la France et d'assurer l'égalité des citoyens devant la loi.

Une refonte complète et profonde des grands services publics, limitant dans une sage mesure la toute puissance du pouvoir central, est le préliminaire obligé des réformes que les soussignés appellent de tous leurs vœux.

Le concours actif des bons citoyens ne fera pas défaut au gouvernement qui osera entreprendre cette grande tâche, et c'est dans l'intime conviction d'être en complet accord avec vous, que les soussignés vous adressent cet appel pour marcher d'un commun effort dans la voie du progrès républicain et des réformes démocratiques.

#### LISTE RÉPUBLICAINE PROGRESSISTE

RELHIÉ, Augustin, doct-méd., cons. sortant.  
ROUSSEL, François, audit au Conseil d'Etat.  
BOUSQUET, Caprais, conseiller sortant.  
BOUYSSOU, René, id.  
CAYLA, Caprais, id.  
DAYMARD, Joseph, id.  
SÉGUY, Bernard, id.  
AUSSET, Daniel, docteur-médecin.  
BESSE, François, avocat.  
BESSE, Jean-Pierre, propriétaire à Larozière.  
CALMEL, Damien, maître d'hôtel.  
CAVIOLE, Charles, docteur-médecin.  
COUDERC, Antoine, propriétaire, quai Ségur.  
DULAC, Antonin, fils, négociant liquoriste.

FAYRET, Jules, pharmacien.  
FOURÈS, Jean-Pierre, menuisier.  
GIRMA, Jean, libraire.  
GRANIOU, Michel, propriétaire à Bégous.  
GUIRAUDIES-CAPDEVILLE, L., ancien chef de division.  
ILBERT, Jules, horticulteur.  
JUBIN, Alfred, entrepreneur de trav. publics.  
LACAZE, Louis, avoué.  
LAMELLE, Jean, propriétaire à Cabessut.  
MAGOT, propriétaire au Peyrat.  
RAMES, A., conductr des ponts et chaussées.  
RIGAL, propriétaire à St-Henri.  
TOULOUSE, Émile, architecte.

**PROGRAMME RADICAL**

Les Candidats républicains radicaux adressent aux Electeurs de la commune de Cahors l'appel suivant :

« Citoyens,

» Vous allez dans quelques jours procéder au renouvellement du Conseil municipal ; — nous venons nous présenter à vos suffrages.

Nous sommes tous républicains démocrates et progressistes.

C'est vous dire que notre concours absolu est acquis à tout ministère qui hâtera l'adoption des projets de loi tendant à améliorer la situation des travailleurs, réclamera notamment le vote du projet relatif à l'impôt progressif sur le revenu, en tenant compte des différences profondes qui existent entre le revenu du capital acquis et celui du travail. Et pour éviter de nouveaux conflits entre les deux chambres, demandera qu'il soit procédé sans retard à la révision de la Constitution, dans le but de déterminer nettement les attributions de chacune d'elles et d'affirmer la souveraineté du suffrage universel.

Nous ferons tous nos efforts pour terminer les nombreux travaux déjà commencés ; nous apporterons tout notre zèle, toute notre vigilance dans l'administration des finances ainsi que la plus scrupuleuse équité dans la répartition des fonds que les ressources de la ville nous permettront d'affecter aux nouvelles entreprises communales.

Nous avons confiance que nous répondrons ainsi au désir de tous nos concitoyens.

Electeurs : Aux urnes !

En votant notre liste vous affirmerez votre foi démocratique et votre confiance dans ceux qui veulent avec sincérité et résolution marcher dans la voie des réformes et du progrès.

Vive la République !

**Liste républicaine radicale**

- Costes, J.-H. notaire, maire, cons. sortant ; id.
- Mazières, A. avoué, adjoint. id.
- Parazines, J., Capit. en ret., adjoint. id.
- Talou, L., député. id.
- Delpert, A., anc. not., cons. génér. id.
- Besse, P., entrepreneur. id.
- Brunies, A., rep. de commerce, id.
- Clary, P., pépiniériste, id.
- Combelles, L., maître d'hôtel, id.
- Couture, Victor, plâtrier, id.
- Delfour, H. propriétaire, id.
- Delpuch, J.-B. négociant, id.
- Miquel, J., propr. aux Ramonets. id.
- Péris, P., professeur en retraite, id.
- Rouffi, P., conducteur des P. et Ch., id.
- Soulié, Aimé, négociant, id.
- Vincens, U., horticulteur, id.
- Bénézet, Blaise, négociant. id.
- Combarieu, Eugène, pharmacien.
- Delbru, Pierre-Léon, propriétaire à Bégous.
- Henras, Germain, négociant.
- Lacroix, Jean, propriétaire à St-Henri.
- Lescalle, Antoine-Jules, commis des P. et Ch.
- Murat, Jean, entrepreneur.
- Péris, Raymond-Charles, négociant.
- Playous, Jules, négociant.
- De Valon, Gustave-Henri, avocat.

**PROGRAMME SOCIALISTE**

Partie politique. — 1° Révision de la Constitution ;

2° Impôt progressif sur le revenu ;

3° Epuration du personnel administratif ;

4° Appui à tout ministère réformateur.

Partie économique et locale. — 1° Suppression des viresments de fonds ;

2° Plan de ville et architecte municipal ;

3° Achèvement des rues commencées et percement des artères principales pouvant donner du travail aux ouvriers ;

4° Construction d'une avenue de Labarre à la gare ;

5° Compteurs à eau ;

6° Reprise des terrains usurpés à la ville ;

7° Cantines et garderies scolaires ;

8° Eclairage électrique (les nouveaux conseillers s'engagent à ne pas prolonger le traité avec la Compagnie du gaz, ni avec un autre concessionnaire et rechercheront les moyens de mettre, à l'expiration du traité, le service de l'éclairage entre les mains de la ville).

9° Modification du Conseil d'administration du Bureau de bienfaisance, par l'introduction de l'élément ouvrier ;

10° Pharmacie municipale.

Les nouveaux conseillers étudieront, en outre, les moyens de construire une caserne de pompiers, un marché couvert, un réservoir d'eau à Labarre, etc.

**Liste socialiste**

- Cagnac, Eugène, charpentier.
- Fort, Marcelin, ouvrier maréchal-ferrand.
- Théron, Baptiste, ouvrier fondeur.
- Dalet, Jules, ouvrier cordonnier.
- Dellard, Pierre, ouvrier typographe.
- Fayret, pharmacien.
- Lafage, peintre en voiture.
- Lascroux, ouvrier tailleur de pierre.

Estradié, entrepreneur de peinture.  
Valmary, propriétaire à Labarre.  
Henras, propriétaire aux Arbouys.  
Fournié, pharmacien.

Les citoyens Fournié, Estradié, Dellard, Lacroix protestent contre l'abus de leurs noms dans la liste socialiste et déclarent qu'ils ne sont pas candidats aux élections du 3 mai.

**DANS LE DÉPARTEMENT**

**Commune de Larroque-des-Arcs**

- TAILLADE, Joachim.
- ALAZARD, Pierre, Cadet.
- MIQUEL, Adolphe.
- TAURIAC, Antoine.
- CONQUET, Jean.
- AUSTRUY, François.
- GUISCHARD, Louis.
- AUSSET, Antoine.
- VINEL, Joseph.
- VITRAC, Hippolyte.

**Commune de Saint-Géry**

(Section des Masseries et Bouziès).

- DABLANC, Gustave.
- DOLS, Urbain.
- DABLANC, Justin.
- BOUZOU, Jean-Louis.
- ESPÉRET, Millau.
- MARCOULY, Pierre.

**INFORMATIONS  
MINISTÈRE MÉLINE**

Présidence du Conseil et Agriculture.

— M. MÉLINE.

Affaires étrangères. — M. HANOTAUX.

Intérieur. — M. BARTHO.

Justice. — M. DARLAN.

Finances. — M. Georges COCHERY.

Colonies. — M. André LEBON.

Guerre. — M. le général BILLOT.

Marine. — M. l'amiral BESNARD.

Instruction publique. — M. RAMBAUD.

Commerce. — M. Henry BOUCHER.

Le ministère Méline est constitué. Dans l'état de trouble et de perplexité où la politique du ministère Bourgeois a mis le pays, cette nouvelle sera accueillie partout avec un soupir de soulagement, — comme une délivrance.

Le bilan de la situation créé par son prédécesseur est aussi clair que lamentable à tous les yeux. A l'intérieur, ce sont partout l'incertitude et la défiance, les intérêts alarmés ou compromis, la stabilité et l'avenir des institutions républicaines exposés à toutes les entreprises de destruction. A l'extérieur, c'est notre prestige entamé, un mouvement de recul qui nous a fait perdre en quelques semaines — sauf du côté de la Russie, qui nous est restée fidèle, malgré la légèreté de la diplomatie de MM. Berthelot et Bourgeois, — la meilleure partie du terrain reconquis depuis quinze ans.

Au trouble moral, sont venues s'ajouter les menaces de désordre matériel. Un parti sans pudeur, d'autant plus provocateur qu'on lui a fait les plus coupables et les plus larges concessions, ne craint pas d'affirmer ses prétentions révolutionnaires et de faire appel à la violence et à la force, sous le régime de liberté et de suffrage universel qu'est notre République.

Il était temps de sauvegarder la paix publique, de rassurer les esprits et les intérêts, de donner à la République française un gouvernement digne de son passé, des droits et de la dignité de la nation. Nul autre républicain n'était mieux indiqué que M. Méline pour remplir cette tâche qui ne fût jamais — à aucun moment de notre histoire contemporaine — plus hérissée de difficultés.

Par son esprit de conciliation, par la loyauté et la fermeté de son caractère, par la conscience qu'il a apportée à toutes les œuvres auxquelles il s'est attaché durant sa longue carrière publique, l'honorable député des Vosges, jouit justement au Parlement de la sympathie générale. De plus, la tâche économique à laquelle il s'est consacré

presque exclusivement depuis quinze années, soit comme ministre de l'agriculture du cabinet que présidait son éminent ami et compatriote Jules Ferry, soit comme président de la commission des douanes, lui a fait une place à part — quelque appréciation divergente qu'elle ait soulevée, — dans l'opinion du pays.

Ce ne sont pas seulement les intérêts privés et la fortune publique, le crédit national qui trouvent dès ce moment dans la constitution du cabinet Méline, les garanties indispensables de sécurité, c'est surtout le travail, c'est le monde agricole et industriel qui respire enfin et qui espère.

Les noms des collaborateurs que M. Méline s'est donnés, ne seront pas moins bien accueillis du pays que celui du nouveau président du Conseil.

Avec MM. Hanotiaux, Barthou, André Lebon, G. Cochery, Darlan, H. Boucher et Alfred Rambaud, ce sont les jeunes et vigoureux partisans de la politique gouvernementale républicaine et démocratique qui rentrent dans la carrière sous la direction d'un chef autorisé.

Avec eux, comme avec lui, le grand œuvre de progrès et de réformes ne périclitera pas plus que la Liberté et que la paix publique.

Si le ministère Méline ainsi constitué ne durait pas, la France ne le pardonnerait pas à la Chambre.

**LE NOUVEAU MINISTÈRE**

**M. Jules Méline**

Félix-Jules Méline, député, ancien ministre, né à Remiremont (Vosges), le 20 mai 1838, étudia le droit à la Faculté de Paris et se fit inscrire au barreau de la cour. Adjoint au maire du premier arrondissement, pendant le siège, il fut élu membre de la Commune en mars 1871, mais n'accepta pas ce mandat.

Ministre de l'agriculture le 21 février 1883, dans le cabinet Jules Ferry, il se retira avec tout le cabinet, le 31 mai 1885. Son administration fut signalée par la création du Mérite agricole.

Le nom du nouveau président du conseil est à lui seul tout un programme ; on pourrait presque dire toute une politique ; il incarne la protection des intérêts agricoles.

Il a toujours pris comme ministre, comme journaliste et comme député, l'initiative des mesures qui ont sauvé l'agriculture dans les crises douloureuses qu'elle a traversées.

Comme républicain, tous les actes de sa vie politique sont inspirés du plus vif amour de la liberté, du progrès et de la justice.

M. Méline jouit dans le Parlement de la plus haute estime pour sa science, pour son talent, pour son caractère.

**M. Barthou**

Louis Barthou est né à Oloron Sainte-Marie (Basses-Pyrénées), le 25 août 1862.

Avocat, docteur en droit, ancien secrétaire de la conférence des avocats de Paris, ancien rédacteur à l'Indépendant des Basses-Pyrénées, M. Barthou est un républicain progressiste indépendant. Il jouit d'une grande réputation au parlement où il s'est fait remarquer par sa puissance de travail, son esprit ferme et délié, son sang-froid et son éloquence.

Il a prononcé, au début de la législature, contre les socialistes, un discours qui fut considéré comme un acte de courage et reste comme un modèle de genre.

Fut élu député, pour la première fois, en 1889, à Oloron, comme candidat républicain ; il fut réélu en 1893, sans concurrent.

**M. Hanotiaux**

Né en 1853, à Beaurevoir, dans l'Aisne, il est sorti de cette brillante Ecole des chartes qui a, jusqu'à ces dernières années, fourni tant de personnalités distinguées, et a commencé par professer à l'Ecole des hautes études, où il a découvert les *Maximes d'Etat* du cardinal de Richelieu et où il a publié de très érudites études sur ce grand homme d'Etat.

Chef de cabinet de Jules Ferry dans son dernier ministère, conseiller d'ambassade à Constantinople, ministre plénipotentiaire de 1<sup>re</sup> classe, officier de la Légion d'honneur, il occupait en dernier lieu les fonctions de directeur des consulats et des affaires commerciales au quai d'Orsay.

Le ministre des affaires étrangères n'appartient pas au Parlement. Il a représenté pendant quelques mois le département de l'Aisne à la Chambre, mais n'a pas été réélu depuis 1889. Pendant

son séjour au Palais-Bourbon dans les questions extérieures, l'on a pu apprécier, comme au moment de ses récents débuts, et la compétence profonde de ses jugements, et la netteté vigoureuse de ses opinions.

**M. André Lebon**

André Lebon, ancien ministre du commerce, a été professeur à l'Ecole des sciences politiques ; il a fait ses premières armes comme chef de cabinet de M. Le Royer, président du Sénat.

M. Lebon est de cette génération nouvelle de politiciens laborieux et courageux qui compte les Barthou et les Deschanel. C'est une des figures les plus caractéristiques de la Chambre, en même temps qu'un des hommes de demain, sur lesquels la République fonde ses meilleures espérances.

**Le général Billot**

M. Billot (Jean-Baptiste), général de division, sénateur inamovible, né à Chaumeil (Corrèze), le 15 août 1828.

Sa carrière militaire, aussi brillante que rapide, s'est accomplie presque tout entière en Algérie, puis au Mexique.

Elu représentant à l'Assemblée nationale dans le département de la Corrèze, il siégea à la gauche républicaine de cette Assemblée. Indépendamment de sa participation à la discussion des lois spéciales relatives à la réforme de nos institutions militaires, il se mêla plusieurs fois aux débats politiques et s'opposa, avec une grande vigueur, aux tentatives de restauration monarchique qui se produisirent en 1873.

Il représente, au conseil général de la Corrèze, le canton de Brive.

**L'amiral Besnard**

L'amiral Besnard est un des plus jeunes vice-amiraux. Né en 1833, entré à l'Ecole navale à l'âge de seize ans, il était nommé aspirant le 1<sup>er</sup> août 1852, enseigne le 1<sup>er</sup> septembre 1855, lieutenant de vaisseau le 26 août 1861, capitaine de frégate le 26 août 1873, capitaine de vaisseau le 30 janvier 1880, contre-amiral le 29 décembre 1886, vice-amiral le 14 février 1892.

Il a fait les campagnes de Crimée, d'Italie, de Chine et de Cochinchine.

En 1870, il prit part aux opérations de la défense nationale comme chef d'état-major du capitaine de vaisseau Goujard.

Entre temps, il faisait au ministère de la marine une courte apparition comme chef de cabinet du ministre Goujard. Il était préfet maritime du 2<sup>e</sup> arrondissement à Brest et membre du conseil supérieur de la marine.

**REVUE DE LA PRESSE**

**Le Petit Journal :**

L'avortement de cette seconde expérience eût été une singulière aggravation de la crise actuelle ; celle-ci ne saurait s'éterniser longtemps, sans prolonger le malaise du pays par des déceptions successives.

**Le Journal :**

Pour que le cabinet puisse vivre, il faut que les adversaires du ministère Bourgeois se serrent les coudes et, qu'une fois pour toutes, chacun fasse abstraction de ses préférences personnelles, pour n'avoir en vue que de montrer qu'il existe dans le Parlement une majorité de gouvernement.

**L'Echo de Paris :**

Avant de commencer la bataille, M. Méline et ses amis, sachant à quoi ils s'exposent, envisageront par conséquent les éventualités qui ne tarderont pas à se produire : la nécessité, par exemple, d'une dissolution à bref délai. Et si M. Méline hésite encore devant les nécessités qu'une pareille situation comporte, vers quel homme politique M. Félix Faure se tournera-t-il ?

**Le Siècle :**

Si M. Méline échoue, c'est à un homme politique de main ferme et de résolution éprouvée que le président de la République devra confier la mission de rétablir l'accord des pouvoirs publics, d'assurer l'autorité gouvernementale, l'exécution des lois de défense républicaines, la liberté et la propriété individuelles.

**La Justice :**

Nous espérons que la Chambre fera son devoir et renverra le ministère Méline, le jour même où il paraîtra au Palais-Bourbon.

**Le Grand Journal :**

M. Méline ira jusqu'au bout de son rôle et s'efforcera de former un ministère composé d'hommes résolus et énergiques qui, sans contester les droits de la Chambre, seront décidés à sauvegarder ceux du Sénat et à gouverner, la Constitution à la main.

**La Paix :**

Si M. Méline a des adversaires dans le régime économique, il n'en compte pas en politique et il peut être assuré de l'appui de la Chambre, à l'exception des radicaux-socialistes, qui lui fe-

ront supporter ou tâcheront du moins de lui faire supporter la responsabilité de leur défaite.

**Le Paris :**

Les journaux modérés disent que M. Méline se tirera d'affaire, s'il a en main un décret de dissolution que le Sénat enregistrerait joyeusement. Qu'on y pranne garde, ceci est grave, cela ne va rien moins qu'à engager la personne du président de la République. Si le pays donnait raison à la Chambre, quelle serait la situation de M. Félix Faure ? Il se soumettrait certainement à la décision du suffrage universel, mais combien l'institution présidentielle serait amoindrie !

**Le Jour :**

En choisissant le ministère Méline, en appelant au pouvoir un cabinet que ni les règles ni les usages parlementaires n'indiquaient d'aucune façon, M. Félix Faure s'est tout simplement découvert. En attaquant le ministère nouveau, les républicains soucieux de la dignité du suffrage universel, attaqueront M. Faure. Il s'est mis dans de beaux draps ! Il avait bien besoin de donner à nos adversaires du dedans et du dehors le spectacle d'une crise présidentielle qui, sans nul doute, se dénouera dans de la boue, dans de l'ordure.

**La France :**

Le cabinet Méline peut diriger les affaires, mais toute l'autorité du parti progressiste doit être poussée sur un autre terrain : celui de la défense des droits et des prérogatives du suffrage universel. Nous devons, plus que jamais, réclamer la révision. Reste à savoir si le cabinet Méline restera neutre ou prendra parti ; de cette attitude dépendra l'accueil qui lui sera fait par le parti du progrès et des libertés publiques.

**La Liberté :**

Si un cabinet libéral reprend le pouvoir, on peut être certain que, loin de fermer la voie aux réformes démocratiques vraiment capables d'améliorer le sort des masses, il en prendra au contraire l'initiative avec plus de hardiesse peut-être que ne pouvait le faire le ministère précédent. Mais en même temps, il donnera au pays de plus grandes garanties pour le maintien de l'ordre et la sauvegarde des grands intérêts du pays, en ne pactisant jamais avec les ennemis de la société et de la République.

**Le Temps :**

La solution que représente M. Méline n'est point simplement une des solutions acceptables, mais elle est devenue l'unique solution. Nous sommes convaincus qu'il y a dans le Parlement, dans tout le Parlement, à la Chambre comme au Sénat, une majorité latente, avide de paix publique et de progrès républicain, qui se reconnaîtra et s'affirmera dès que le cabinet, qu'on pourrait appeler le cabinet de la force des choses, aura manifesté ses intentions.

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

**Préfecture du Lot**

Depuis que M. Druard est à la tête du département du Lot, les modifications les plus heureuses se produisent journellement dans notre préfecture. C'est une transformation complète, où l'on reconnaît vite l'esprit d'ordre et de méthode d'un administrateur de race, soucieux de la marche régulière des divers services et du décorum nécessaire à toute grande administration.

En entrant aujourd'hui à la préfecture, on est agréablement surpris de la tenue correcte des gens de service et du calme parfait qui règne dans les couloirs.

Un règlement indique au public les heures où il peut communiquer avec les bureaux, laissant aux employés le reste de la journée libre, pour s'occuper avec soin des affaires qui les concernent.

Chacun comprend combien cet état de choses est avantageux au point de vue du service.

Ce n'est pas tout. Si le nouveau préfet du Lot exige de son personnel une assiduité plus grande, un travail plus soutenu, il entend également rehausser son prestige et améliorer sa situation matérielle.

Nous signalons dans notre dernier numéro la nomination de trois chefs de division : MM. Imbert, Feyt et Boisse et d'un chef de bureau du cabinet, M. Castanet. Nous sommes heureux d'ajouter que tous les employés viennent d'être l'objet d'une augmentation de traitement.

Voilà des actes auxquels il convient d'applaudir avec l'opinion publique tout entière.

Ils montrent avec quelle sollicitude M. Druard s'occupe de son administration. Nous souhaitons, pour le bien de notre pays, qu'il reste parmi nous le plus longtemps possible.

**La traction électrique sur le Lot**

L'administration des ponts et chaussées s'occupe en ce moment d'une innovation importante au point de vue de l'intérêt local et surtout en ce sens qu'un premier succès de cette innovation aurait infailliblement pour conséquence l'application sur une vaste échelle de l'expérience qui va être faite ici.

Il s'agit d'un projet de traction électrique sur le Lot devant permettre aux bateaux de remonter cette rivière jusqu'au bassin houiller de l'Aveyron, en utilisant électriquement ses chutes d'eau.

C'est le seul moyen de développer la navigation sur ce fleuve, navigation qui est en plein marasme, malgré les sacrifices considérables et continuels que son entretien impose à l'administration.

Cependant les éléments de trafic sont d'ores et déjà considérables dans le pays, puisque notre bassin houiller produit annuellement plus d'un million de tonnes de houille qu'il y aurait grand intérêt à transporter par eau jusqu'à Bordeaux et jusqu'à la mer pour combattre la concurrence anglaise et ces éléments de trafic vont s'accroître d'ici à trois ou quatre ans dans des proportions considérables, énormes, colossales, puisque d'après des renseignements puisés à la meilleure source, nos grands chantiers houillers vont devenir non seulement les premiers de France, par la production, mais les premiers du monde entier, d'ici à une date très prochaine.

Il faut donc absolument, puisque les chemins de fer sont trop dispendieux, trouver pour ces produits des moyens de transport économiques dans les régions, comme le Midi de la France et l'Espagne, où les produits anglais ne peuvent arriver qu'à grands frais.

Il faut pouvoir transporter économiquement nos houilles jusqu'à Bordeaux et jusqu'à la mer.

Or ce transport ne peut être effectué avantageusement qu'à la condition que le retour des bateaux actuellement fort difficile par la mauvaise navigabilité du Lot entre Cahors et Decazeville soit moins onéreux.

Deux cent mille chevaux-vapeur seraient nécessaires pour opérer ce remontage, mais en utilisant de certaine façon les chutes que l'on peut ménager sur la rivière, avec le concours du personnel des écluses, on arriverait à se procurer cette énorme force presque sans dépense.

L'Etat, comme les particuliers, trouverait son compte à la combinaison, puisqu'elle aurait évidemment pour conséquence de rendre aussitôt productive une situation qui, jusqu'ici et depuis de nombreuses années, est très onéreuse, et de transformer en une source de revenus, peut-être très abondants, ce qui n'a été précédemment qu'une source de dépenses.

Il n'y a que trop longtemps que le trésor public entretient en pure perte les soixante-treize écluses et autres ouvrages similaires établis sur le Lot en vue d'une navigation qui n'existe pas et pour faire passer des bateaux que personne ne voit jamais.

Mais ce qui fait l'importance de cette entreprise et qui fixera certainement sur elle, dès le premier jour, non seulement l'attention des physiiciens, des administrateurs et des grands industriels, mais même celle des économistes et de tous les hommes qui suivent de près l'évolution sociale, c'est que si l'expérience réussit, comme il y a tout lieu de le croire, elle ouvrira une voie nouvelle à tous ceux qui s'occupent de la si vieille et si délicate question des transports.

Et il n'y aura rien d'étonnant à ce qu'on trouve, au seuil même de cette voie, la solution la plus élégante, la plus pratique, et même la plus générale et la plus complète du problème, puisqu'elle s'appliquerait — il serait facile de le démontrer — à tous les transports par terre, par railways, par voiture avec ou sans chevaux et même par bicyclette, comme aux transports par rivières.

Quoi qu'il en soit de la multiplicité de ces applications, ce qui est certain, de l'avis des hommes les plus compétents, c'est que l'idée de la traction électrique sur le Lot paraît devoir être féconde en excellents résultats.

Cette idée est due à M. Berget, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Cahors, chargé du service de la navigation du Lot dans le département de l'Aveyron.

**SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT**

Séance du 13 avril

Présidence de M. l'abbé Gary, président semestriel.

M. le Secrétaire général dépose les publications reçues. Il signale dans le *Bulletin* archéologique du Comité des travaux historiques, année 1895, une étude de M. Martel, sur l'oppidum de Murcens (Lot).

Un membre annonce qu'à l'occasion du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, M.

Momméja, membre correspondant de la Société des Etudes, a été nommé officier de l'instruction publique.

M. Greil donne lecture d'un règlement de la corporation des teinturiers de Figeac en date du 15 septembre 1749.

M. le président lit quelques pages du manuscrit de M. Paul Armand, sur la rivière du Lot. La séance est levée à dix heures.

**Puy-l'Évêque**

Au milieu des luttes électorales si vives en ce moment, nous avons eu, dimanche dernier, une heure de trêve. Ce jour-là avait lieu le banquet annuel de la société de secours mutuels.

A dix heures du matin, la Société, réunie devant la mairie, s'est rendue, bannière en tête, à la messe solennelle dite à la mémoire de ses membres défunts. Au sortir de la messe, on s'est rendu, dans le même ordre, à la salle où devait avoir lieu le banquet.

La cordialité la plus complète n'a cessé de régner pendant tout le repas. Au dessert, M. Garralou, juge de paix du canton de Puy-l'Évêque et président de la Société de secours mutuels de Prayssac, a pris la parole. En fort bons termes — selon son habitude d'ailleurs, — il a fait l'éloge de la fraternité et du but poursuivi par la Société : la Charité !

Après lui, M. Puech, l'honorable et estimé maire de Puy-l'Évêque, a prononcé quelques mots qui peuvent se résumer ainsi : Ne vaudrait-il pas mieux penser à la charité, à faire le bien, à secourir et à aider les malheureux, les déshérités, que d'épuiser ses forces les plus vives dans de vaines discussions et des luttes sans résultats ? Elle nous apparaît comme un spectacle réconfortant, cette réunion d'hommes appartenant à tous les partis, à toutes les opinions, ayant au cœur des haines personnelles — combien vives chez quelques-uns ! — réunis ici et se traitant en frères dans une pensée unique de charitable confraternité.

Merci à la Société qui m'a donné cette occasion de la féliciter et de la remercier de l'honneur qu'elle m'a fait en m'invitant à cette solennité.

Comme son prédécesseur, il a été très applaudi. M. Pons, président de la Société, a clôturé la série des toasts en buvant à la prospérité de la Société et à son avenir.

**Course de voitures automobiles**

Les 24 et 25 mai prochain, une course de voitures automobiles, spécialement consacrée aux amateurs, aura lieu de Bordeaux à Agen, avec retour à Bordeaux.

Le départ de Bordeaux aura lieu dans l'ordre déterminé par un tirage au sort opéré par le Comité. Les voitures partiront à un signal donné successivement à des intervalles de deux minutes dans l'ordre suivant lequel elles auront été rangées.

Il sera établi à Agen un parc dans lequel seront enfermées les voitures au fur et à mesure de leur arrivée. Les contrôleurs locaux pointeront l'heure d'arrivée dans le parc et chaque conducteur aura un délai de quinze minutes pour les soins à donner à sa voiture, passé lequel il devra quitter le parc ; mais en aucun cas, il ne pourra être procédé à des réparations dans le parc. A Agen, le parc sera ouvert une heure avant le départ, et chaque coureur pourra utiliser cette heure à son gré pour les soins à donner à sa voiture.

Les départs d'Agen seront donnés successivement aux concurrents dans l'ordre de l'arrivée de la veille.

La liste d'engagements est ouverte, et sera close le 20 mai, à minuit ; ils devront être adressés à M. F. Juhel-Rénoy, délégué principal du T. G. F. 173, boulevard de Caudéran, à Bordeaux.

Le départ aura lieu à Bordeaux, du Parc-Bordelais, avenue Carnot, le dimanche 24 mai, à huit heures du matin ; d'Agen, le 25 mai, à la même heure.

**Chronique de la santé**

Voici l'hiver parti. Bon voyage et pas de regrets ! Il s'agit, maintenant, d'aller, loin des fatigues de la ville, puiser, à quelque source bienfaisante, les forces et la santé. Mamans qu'inquiète la pâleur de vos enfants anémiques ou chlorotiques, malades atteints d'affections des voies respiratoires, de scrofule ou de lymphatisme, adultes auxquels le rhumatisme ou le diabète font des nuits sans sommeil, jeunes filles, attristées par de vilaines dartres altérant le voléuté de votre joli visage, allez à la Bourboule boire de l'eau de Choussy-Perrière, ou y prendre des bains. Là, au milieu des pittoresques montagnes de l'Auvergne, à l'abri des vents du nord et du nord-ouest, vous trouverez, en outre, mille distractions. Et si vous ne pouvez vous déplacer, employez chez vous, en lotions ou comme boisson, l'eau de la Bourboule, qui, à toutes ses propriétés curatives, joint l'avantage de conserver la fraîcheur et la beauté du teint.

GÉRAUD BASTET

**Bibliographie**

**LA POUPEE MODÈLE**

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte.

La *Poupée Modèle*, dirigée avec la moralité dont le *Journal des Demoiselles* a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-et-unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. — Musique.

**JOURNAL DES DEMOISELLES**

ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des Demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme : 1° 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc.

2° Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.

3° Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.

4° Une ou deux gravures de modes coloriées, soit 18 par an.

5° Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6° Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlacés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc.

Bureaux, 14, rue Drouot. — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

**Bourse de Paris**

Cours du 30 Avril 1896

**RENTES.**

3 0/0.....compt.	102
3 0/0 amortissable.....compt.	100 40
4 1/2 0/0.....compt.	106 47

**A LA BOULLE D'OR**



**FABRICATION ET RÉPARATION D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE**

Dorure et Gravure sur Métaux  
LUNETTERIE & OPTIQUE  
ÉLECTRICITÉ  
Achat de Matières Or, Argent et Platine  
Travaux soignés. — Prix modérés

**On demande un apprenti**

La préférence marquée qu'on accorde à la Pâte Regnaud et au sirop Regnaud sur les autres préparations pectorales est due à la saveur exquise et aux effets sédatifs de ces médicaments. D'année en année, les témoignages les plus flatteurs se sont accumulés pour affirmer leur efficacité contre les rhumes, coqueluches, asthmes, enrouements, grippe ou influenza. Toutes pharmacies et 19, rue Jacob, Paris.

**A LOUER**

Dans une jolie maison, un appartement bien composé.  
S'adresser : 25, rue du Lycée, 25.

**M. AUDOUARD**

Chirurgien-Dentiste, à Brives, informe le public qu'il sera à Cahors, Hôtel de l'Europe, le dernier samedi de chaque mois, à la disposition des personnes qui réclameraient ses soins.

Par suite de cette nouvelle combinaison, il pourra rester deux jours quand ses clients en auront besoin.

**Bibliographie**

**LA RÉVOLUTION FRANÇAISE** Constituante Législative, Convention, Directoire, d'après 2,000 peintures, gravures, sculptures, estampes, médailles, objets... du temps, sous la direction de M. Armand Dayot inspecteur des Beaux-Arts.

Cet ouvrage unique et définitif, fruit de longues et laborieuses recherches, raconte sous la plus pittoresque et la plus saisissante des formes, l'Image, tous les événements révolutionnaires, militaires, tragiques, etc., qui se sont déroulés pendant cette terrible et glorieuse période de notre histoire, comprise entre le 5 mai 1789, date de l'ouverture des États-Généraux et le 18 Brumaire (9 novembre 1793), date réelle de l'arrêt du mouvement révolutionnaire.

Plus de deux cents portraits, dans la suite desquels on verra défiler les figures des principaux acteurs du drame, depuis celles des encyclopédistes, des philosophes, des membres de la famille royale, des émigrants, des constituants, des conventionnels, des membres du Comité de salut public, de la Commune, des chefs vendéens, du directoire, des généraux, etc., sont semés chronologiquement, au milieu du récit illustré des événements, dont ce curieux ouvrage fourmille, et où les amateurs de choses d'art trouveront aussi leur compte. Car, à tout moment le regard du lecteur sera arrêté par des reproductions de superbes dessins originaux, et la plupart du temps inédits, signés des noms de : Moreau le Jeune, M<sup>me</sup> Vigée-Lebrun, Prudhon, J.-B. Isabey, Greuze, Gros, David, Ducoux, Debucourt, Girodet, Boilly, Delacroix..., etc.

L'éditeur E. Flammarion a chargé de l'exécution de ce travail si considérable et si complexe, M. Armand Dayot, l'auteur du *Napoléon raconté par l'Image*, dont le succès a été si grand. Par son érudition artistique et historique, Armand Dayot était tout désigné pour cette mission.

Dans cet ouvrage le texte rapide, clair, précis, a une importance égale à l'image. Il l'accompagne, l'explique, la commente.

*La Révolution illustrée* est le complément, ou plutôt le prolongement normal du *Napoléon raconté par l'Image*. Et le public ne peut accueillir avec moins de faveur l'histoire par l'image de tout un peuple, à l'heure la plus tragique et la plus glorieuse de son existence, que celle d'un homme quelque épique que fût sa destinée.

**MODE ET CONDITIONS DE LA PUBLICATION**

*La Révolution française*, illustrée d'après tous les documents du temps et publiée sous la direction de M. Armand Dayot, paraîtra en 30 fascicules, du format grand in-8° oblong, au prix de 60 centimes chaque fascicule.

L'ouvrage renferme « 2000 planches », gravées avec soin et imprimées sur du papier couché, fabriqué spécialement pour ce tirage.

Chaque livraison aura sa couverture. Il paraîtra une livraison par semaine.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**Voyages dans les Pyrénées**

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

**1<sup>er</sup> itinéraire**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

**2<sup>e</sup> itinéraire**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

**3<sup>e</sup> itinéraire**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réductif, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

*Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.*

**Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn etc.**

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les sta-

tions balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéтары (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : **25 jours**, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite *trois jours* au moins avant le jour du départ.

**AVIS**

*Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.*

**PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE**

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte

Breveté S. G. D. G.

**Enclume de Famille**

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Echarpes pour maires et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

**AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS**  
**L. AUBOURG & C<sup>ie</sup>**  
 4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)  
 PARIS

La Maison L. AUBOURG & C<sup>ie</sup>, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Étranger. Cette maison de 1<sup>er</sup> ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'adresser à M. DUEZ, Directeur  
 4, Rue S<sup>te</sup>-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.

EXPOSITION



CAHORS 1881

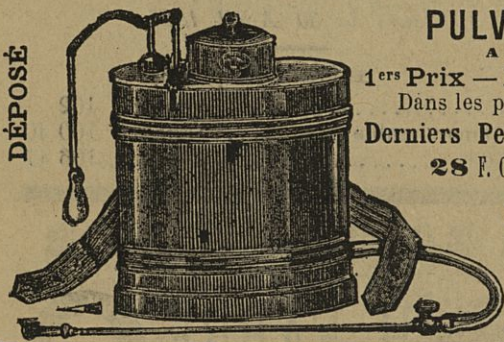
**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.



**PULVÉRISATEUR-DEPEYRE**

A pompe directe et air comprimé

1<sup>ers</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or  
 Dans les principaux Centres viticoles de France  
 Derniers Perfectionnements. Appareil garanti  
 28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

**Cave Bordelaise**

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1<sup>re</sup> marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

**Marcelin ALAZARD**

HORTICULTEUR PROFESSEUR D'ARBORICULTURE, AVENUE DE MAYENNE  
 MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne)

**Vignes Américaines et Franco-Américaines**

VARIÉTÉS DISPONIBLE GREFFÉES :

Sur Herbemont et Jacquez. — Méreau du Lot, Pinot noir, Négret de Villaudrie, Sémillon blanc, Valdiguié;

Sur Rupestris du Lot et Rupestris Martin. — Mèrille ou Bordelais, Cabernet Sauvignon, Cote vert du Lot ou Méreau, Folle blanche, Négret de Villaudrie, Sémillon blanc;

Sur Riparia Gloire et Riparia grand Glabre. — Bordelais ou Mèrille, Cabernet Sauvignon, Merlot, Chasselas de Montauban Méreau cote vert, Folle blanche, Grand noir, Gamay du Beaujolais, Meuzac rose, Négret de Villaudrie, Pinot noir, Petites Sirah, Sémillon, Sauvignon blanc, Valdiguié.

Superbe collection de 50 variétés de raisins de table

Spécialité de Boutures et racinés greffables des meilleures variétés sélectionnées, Berlandieri du Texas

Boutures écussonnées à œil dormant, Récompensées à l'Exposition Nationale d'Angers, d'une médaille de vermeil; — et d'un diplôme d'honneur au Congrès Viticole de Tours.

PRIX MODÉRÉS. — Envoi du prix-courant spécial des Vignes, et Catalogues d'arbres, Arbustes et Rosiers sur demande.

**Journaliste Conservateur.**

Quatorze ans de journalisme, ancien collaborateur à un grand journal du Sud-Ouest, ex-directeur et rédacteur en chef d'un important journal de province, demande direction ou rédaction en chef d'un journal Conservateur.

S'adresser B. L. Agence Havas, 8, place de la Bourse, à Paris.

**GUÉRISON**  
 Certaine et Radicale de toutes les **AFFÉCTIONS de la PEAU**  
 Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.  
 MEME DES Plaies et Ulcères varicelleux dits incurables.  
 Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et dégaré pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible.  
 M. LENORMAND, 106, Spécialiste, ancien Aide-Major des Hôpitaux M<sup>rs</sup>, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

25 ANS DE SUCCÈS.

**MAISON DE CONFIANCE**  
 POUR LA POSE DES DENTS  
 Le Redressement & toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.  
**AUDOUARD**  
 Chirurgien-Dentiste  
 16 Rue du Maréchal Brune  
 BRIVE (CORRÈZE)

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.  
 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant: LAYTON.

**PIANOS MUSIQUE & ORGUES**  
 Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852  
**Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues**  
 SUCCESSEUR  
 2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

**LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année**  
 PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS  
 Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX, Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS

**Vignes Américaines**  
 LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT  
**PAR MILLIONS de plants à la vente**  
 en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés  
 Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay × Couderc, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris, Bourisquou × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

**Vient de paraître :**  
 Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.  
 Prix : 3 fr. (franco poste).

4<sup>me</sup> édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).